Sénateur/Sénatrice

Monsieur le Sénateur/Madame la Sénatrice ,

En ma qualité de fier syndiqué, je vous écris concernant votre prise de position lors du récent vote sur le projet de loi C-377. Vous avez reconnu que ce projet de loi était inéquitable et avait été déposé par et pour des entreprises antisyndicales et qu’il visait directement à miner les travailleurs et syndicats canadiens en leur faisant porter le fardeau d’une paperasserie excessive et coûteuse.

Je vous félicite d’avoir voté pour resoumettre ce projet de loi à la Chambre des communes dans une forme très modifiée.

Comme l’a reconnu le Comité sénatorial des banques, ce projet de loi aurait pour effet d’isoler les syndicats parmi toutes les associations sans but lucratif et de leur imposer ce traitement discriminatoire. Il va à l’encontre de la protection de la vie privée et, au mieux, soulève des questions constitutionnelles. De toute évidence, le gouvernement a déposé ce projet de loi d’initiative parlementaire pour éviter l’étude minutieuse dont fait normalement l’objet la législation gouvernementale à la Chambre des communes.

Il appert que le gouvernement redéposera sous peu le projet de loi dans sa forme originale en vue d’un vote au sénat. Il est essentiel que le sénat rejette une fois de plus ce projet de loi injuste et déraisonnable. Je vous incite à voter de sorte à ce que ce projet de loi soit relégué aux oubliettes.

Agréez, Monsieur le Sénateur/Madame la Sénatrice, l’expression de mes salutations distinguées.